

PRIX DU PARTAGE CITOYEN

La Fédération européenne Centre Culturel Saint Martin a créé un *Prix* afin de récompenser des initiatives ou des actions concrètes de *Partage citoyen* et des projets visant au développement de la société. Il est aujourd'hui plus que jamais nécessaire et urgent de réapprendre à partager, comme saint Martin partagea son manteau avec un pauvre.

Dix-sept siècles après le geste universel de Martin, le partage a revêtu une forme contemporaine : *Le Partage citoyen* « Evolution de la conscience de l'absolue nécessité de partager au XXIème siècle : l'eau, l'air, la nourriture, les ressources, les savoirs, les cultures, l'accès à l'éducation, au travail, à la santé, au logement... ». C'est un partage élargi, responsable, engagé. *Le Partage citoyen* rassemble les hommes au-delà des clivages de toutes natures, dans une même démarche : partage des ressources, des connaissances, des valeurs...dans l'urgence de préserver l'Humanité. Face au défi de la mondialisation, à l'expansion démographique et à la mise en péril de l'écosystème de la planète, le partage est une nécessité morale pour la survie des populations. Condition du dialogue interculturel et intergénérationnel, *le Partage citoyen* s'étend du partage matériel de l'eau, de la nourriture, de l'environnement et des richesses, au partage des valeurs spirituelles universelles et au partage interculturel.

L'enjeu de notre époque, c'est de développer le sens du partage, de la fraternité, de la justice et du respect de l'autre en favorisant l'implication active dans la vie de la société, dans un esprit d'ouverture au monde. *Le Partage citoyen* a pour but de contribuer activement à tracer des perspectives pour demain et de contribuer à une vision globale de l'avenir. Le Partage citoyen met l'humanisme au centre du développement durable. Il donne une nouvelle impulsion à la solidarité entre les individus, les peuples et toutes les générations. Dans un monde de globalisation où l'interdépendance de tous les individus est devenue évidente, *le Partage citoyen* prend tout son sens.

« Entre ceux qui ont perdu leur raison de vivre, parce qu'ils n'ont pas assez et ceux qui ne trouvent plus leur raison de vivre parce qu'ils pensent avoir tout, il faut s'aider, et je crois que le partage, c'est vraiment cela ». Abbé Pierre

Le Prix a été mis en place sous l'égide de l'Itinéraire culturel "Saint Martin de Tours, personnage européen, symbole du partage", labellisé « Itinéraire Culturel du Conseil de l'Europe » en 2005. Ce prix est le fruit d'un travail de réflexion qui a été mené depuis le Forum interculturel de Bucarest du 17 mars 2006 sur le concept du Partage citoyen, puis validé par le Conseil de l'Europe et l'Institut Européen des Itinéraires Culturels lors de la Commission de réflexion du 14 mars 2007, et dont les conclusions ont été lues à Rome dans le cadre du 50e anniversaire du traité de Rome, le 25 mars 2007.

Il concerne:

- l'environnement et le développement durable (eau, air, terre) ;
- le social (solidarité globale : humanitaire, solidarité de proximité);
- les arts, la culture et l'éducation ;
- l'économie ;
- le droit et la justice ;
- les minorités (ethniques...);
- les nouvelles technologies (technologies de l'information, innovations, médiatisation de projets...);
- la santé et les jeunes (actions conduites par des jeunes).

- Il vise à encourager une nouvelle attitude sociale et à faire émerger une conscience de la nécessité du partage et de la responsabilité commune dans plusieurs domaines tels que l'environnement et le développement durable (eau, air, terre) ; le social (solidarité globale : humanitaire, solidarité de proximité) ; les arts, la culture et l'éducation ; l'économie ; le droit et la justice ; les minorités (ethniques...) ; les nouvelles technologies (technologies de l'information, innovations, médiatisation de projets...) ; la santé et les jeunes (actions conduites par des jeunes).
- Il permet d'affirmer l'importance de la valeur du Partage citoyen à laquelle chacun peut adhérer, pour chercher des solutions à l'échelle de la planète aux problèmes modernes (environnement, eau, air...), de sensibiliser à la prise de conscience d'une identité et d'une citoyenneté humaines communes et de générer l'engagement personnel des individus (objectifs, moyens, missions), qui s'inscrit dans le quotidien et dans la durée, d'une manière naturelle.
- Il permet d'affirmer la valeur universelle du partage, à laquelle chacun peut adhérer, pour chercher des solutions aux problèmes contemporains à l'échelle de la planète (environnement, logement, éducation, santé...),
- Il favorise la prise de conscience d'une identité et d'une citoyenneté humaine communes, l'ouverture à l'autre à cette fin, dans le respect des cultures et des différences,
- Il peut permettre de susciter l'engagement personnel des individus, en leur proposant une participation active à des initiatives de *Partage*,
- Il peut encourager l'idéal du partage par l'éducation pour qu'il devienne un réflexe naturel dans notre vie quotidienne.

Chaque année, des actions remarquables sont identifiées et une dizaine d'entre elles sont primées. Sous le Haut Patronage de Son Altesse Royale le Grand-Duc Héritier Guillaume de Luxembourg, Le premier jury européen du prix du Partage citoyen, composé de personnalités européennes représentant les différents milieux sociaux, culturels, économiques... était présidé par Raymond Weber, Premier Conseiller du Gouvernement luxembourgeois, ancien directeur général de la culture du Conseil de l'Europe.

Depuis 2022, l'ensemble des pays de la Fédération européenne Centre culturel Saint Martin participe au Prix annuel du Partage citoyen. Chaque pays remet son prix tous les 11 novembre, jour de la Fête de la Saint Martin.